

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du jeudi 3 août 2023 Par suite d'une convocation en date du 27 juillet 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 3 août 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 12 Délibération n°D_2023_08_03_08</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton Marechal à Mme Anne-Marie Cecon, Mme Carole Chen à M. Christophe Piazzoni, M. Laurent Esteulle à M. Christophe Comé, Mme Josiane Masson à M. Louis Buda Absent excusé : / Absent : M. Jean-Philippe Gecchele</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Anne-Marie Cecon est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Modification des tarifs de location de l'espace Pierre Brand pour l'exercice 2024

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'exercice 2024 ont été fixés par délibération n°D_2023_02_09_07 du 9 février 2023.

Il précise qu'il y a lieu d'en modifier certains points :

1/ Utilisation du lave-vaisselle : il propose de conditionner l'utilisation du lave-vaisselle à la location de la vaisselle.

2/ Tranches tarifaires appliquées pour la location de la vaisselle : il propose de conserver la tranche de 1 à 100 couverts et de scinder la seconde tranche : de 101 à 200 couverts au tarif de 150 € et de 201 à 250 couverts au tarif de 200 €, soit :

Vaisselle + lave-vaisselle	de 1 à 100 couverts	100 €
	de 101 à 200 couverts	150 €
	de 201 à 250 couverts	200 €

3/ Horaires des états des lieux d'entrée et de sortie : il propose que, pour les locations courant du vendredi au lundi, les remise et reprise des clés et les états des lieux d'entrée et de sortie aient lieu le vendredi à 9h30 et le lundi à 10h30.

4/ Caution : il propose de fixer la caution pour l'utilisation de la vaisselle et du lave-vaisselle à 200 € et de porter à 3 semaines l'encaissement du chèque de caution de 400 € en cas de résiliation.

5/ Tarifs Evénements familiaux : il propose de corriger l'inversion manifeste des tarifs entre les locations à but lucratif et non lucratif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- **APPROUVE** les modifications énoncées ci-dessus.
- **DIT** que les autres dispositions de la délibération n°D_2023_02_09_07 du 9 février 2023 restent inchangées.
- **DIT** que le règlement de l'espace Pierre Brand sera modifié en conséquence.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 7 août 2023	Fait à Contamine-Sarzin, le 3 août 2023
De sa publication : 7 août 2023	Le Maire,  Le secrétaire de séance, 
Et de sa mise en ligne le : 7 août 2023	Georges CANICATTI Anne-Marie CECCON

